



**CAUE** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme  
et de l'Environnement  
48 Esplanade Jacques Baudot  
rue du Sergent Blandan - CO 90019  
54035 NANCY CEDEX  
03 83 94 51 78 - caue@caue54.departement54.fr  
caue54.fr / retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

54  
Meurthe-et-Moselle  
**caue**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



Chers membres et partenaires, c'est à nouveau un grand plaisir pour moi de pouvoir prendre ce moment pour vous présenter le rapport d'activité annuel de notre CAUE.

A la lecture des prochaines pages, vous vous apercevrez que le conseil aux collectivités et aux particuliers est toujours dans l'ADN de notre association. Notre présence au quotidien dans nos territoires nous permet de repérer les sujets du moment mais aussi ceux de demain. Notre force est de nous nourrir de cette présence pour nous adapter afin de continuer d'innover. Vous en trouverez une illustration dans le cahier central et nos travaux avec les copropriétés.

L'action du CAUE n'est pas segmentée entre les conseils et des actions de sensibilisation ou de formation. Comme les deux faces d'une même pièce, conseil et sensibilisation sont indispensables l'un à l'autre. Nous continuons donc à travailler afin de renforcer le prolongement de ce binôme pour continuer à décliner notre projet stratégique 2020-2030. C'est par exemple le réinvestissement de notre structure sur la thématique de la pierre sèche avec un premier « Format [pro] » dédié aux concepteurs (paysagistes, architectes, bureaux d'étude) qui a remporté un franc succès puisqu'il a été reconduit au printemps 2024 et va être encore renforcé. Mais c'est également des visites de réalisations de cours d'écoles, celle du chantier de la Cité des Paysages en compagnie de ses maîtres d'œuvre ou bien encore le voyage d'étude organisé avec la Communauté de communes Moselle et Madon et le CAUE des Vosges, sur le thème de l'eau.

En prenant en compte l'ensemble des publics : les professionnels, les élus et techniciens de collectivité mais aussi les scolaires et le grand public, ce sont plus de 1 200 personnes (+20 % par rapport à 2022) qui ont participé aux actions de notre programme annuel de rencontres : « Des possibles à la carte ».

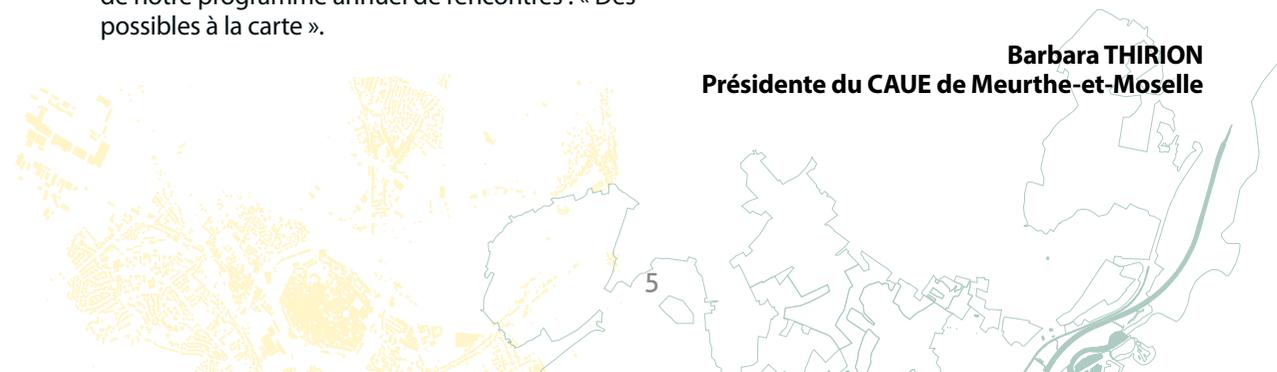
Nous avons également été heureux de voir distingués certains des projets ambitieux pour lesquels l'accompagnement du CAUE a été particulièrement conséquent. Ainsi, la démarche participative de l'arboretum-pisciculture de Bellefontaine à Champigneulle, commanditée par le Conseil départemental, a été labellisée Des Hommes et Des Arbres et la cour d'école Jules Ferry de Malzéville s'est vue remettre une mention spéciale au Prix national de l'Architecture Citoyenne ainsi que, plus récemment, le Prix régional Construction bois.

En interne, après un travail conséquent entrepris depuis une année sur le fonctionnement notre structure et sur nos liens contractuels avec l'ensemble de nos partenaires, notre CAUE poursuit sa mue en travaillant activement à une nouvelle organisation pour une meilleure efficacité de nos actions auprès des territoires. Il ne faut pas oublier que notre statut particulier nous amène à être à l'articulation entre les besoins et la réalité des finances publiques. Nous n'échappons pas à cette réalité vis-à-vis de nos financements et il nous faut aussi continuer à nous adapter en étant plus agile et préparant ainsi le CAUE du futur.

L'assemblée générale programmée en 2024 verra le renouvellement d'une partie des membres du conseil d'administration et votre présence pour ces élections sera d'autant plus importante pour, encore plus, légitimer la prochaine gouvernance. En effet, 2025 sera une année pivot pour faire aboutir les évolutions en cours mais aussi nous adapter au nouveau contexte financier.

En attendant, je vous invite à prendre connaissance, au fil des pages de ce rapport d'activité, des actions et rendez-vous qui ont émaillé cette année 2023.

**Barbara THIRION**  
Présidente du CAUE de Meurthe-et-Moselle



# #02

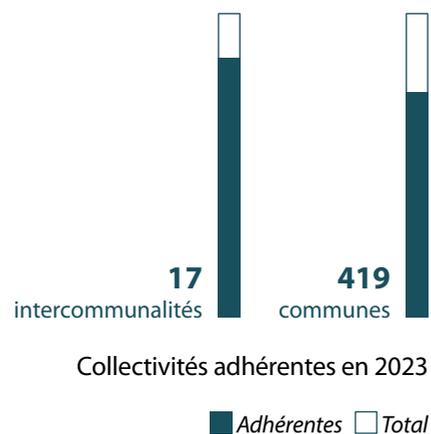
## QUI SOMMES-NOUS ?



**477**  
adhérents

**32**  
professionnels & particuliers

**9**  
autres organismes



Répondant à des missions de service public, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association qui conseille, informe et sensibilise les particuliers et les collectivités dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Dès sa promulgation en 1977, la loi sur l'Architecture créant les CAUE dans chaque département, leur confie ces missions qui sont toujours les nôtres aujourd'hui :

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement et du paysage.

Il contribue, directement ou indirectement, à

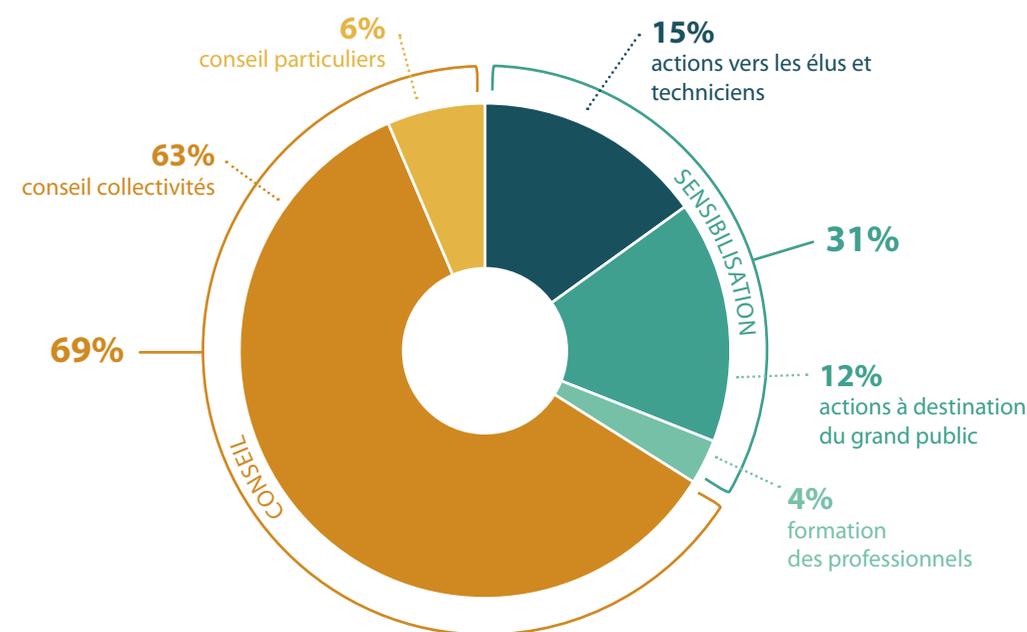
la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Il est à disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. [...]

**Article 7**

**Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture**



Temps passé par actions

Le Conseil d'Administration du CAUE est une forme de CESE (Conseil Economique, Social, Environnemental) local en matière de cadre de vie. Il rassemble les décideurs locaux des collectivités, les services de l'État, les chambres consulaires, les acteurs associatifs et professionnels de l'architecture, du patrimoine, des paysages dans notre département.

La situation partenariale est une façon d'être et d'agir, elle garantit une forme de justesse dans les missions assurées et surtout démultiplie la capacité d'action.

## Membres du conseil d'administration

### Représentants de l'État (juillet 2021)

- **Éléonore HOLTZER**, Architecte des Bâtiments de France, cheffe de service UDAP 54
- Le Directeur Départemental des Territoires, représenté par **Pascal DENIS**
- Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, représenté par **Didier LAURENCY**
- Représentants des collectivités territoriales (septembre 2021)
- **Thibault BAZIN**, conseiller départemental du canton de Lunéville 2, député
- **Antony CAPS**, conseiller départemental du canton d'Entre-Seille-et-Meurthe
- **Laurent GARCIA**, conseiller départemental du canton de Laxou, maire
- **Sylvain MARIETTE**, conseiller départemental du canton de Nancy 1
- **Barbara THIRION**, conseillère départementale du canton de Meine-au-Santois
- **Bruno TROMBINI**, conseiller départemental du canton de Villerupt

### Représentants des professions concernées

- **Stéphane GUTFRIND**, vice-Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes GE
- **Christian ZOMÉNO**, président de l'Union des Architectes Lorraine Sud
- **Sandra CAMPANER**, Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- **Brigitte MEYER**, Chambre de Commerce et d'Industrie

### Personnes qualifiées

- **Patrick JEANNOT**, Parc Naturel Régional de Lorraine
- **Jean-Marie DEMANGE**, Villages Lorrains

### Membres élus par l'Assemblée Générale (27 octobre 2021)

- **Pierre BAUMANN**, adhérent
- **Evelyne MATHIS**, maire de Velle-sur-Moselle
- **Rose-Marie FALQUE**, présidente de l'Association des maires et des présidents d'intercommunalités 54
- **Henri POIRSON**, maire de Dieulouard
- **Noël GUÉRARD**, maire de Lesménils
- **René WAGNER**, maire de Xures

### Représentante du personnel (22 octobre 2021)

- **Virginie WATIER**

### Composition du bureau (27 octobre 2021)

Présidente : Barbara THIRION  
 Vice-président : Sylvain MARIETTE  
 Vice-président : Stéphane GUTFRIND  
 Trésorier : Laurent GARCIA  
 Secrétaire : Éléonore HOLTZER



FLORIAN PISKOSZ ROYER  
 Directeur  
 Urbaniste



MARIE-CHRISTINE RICHARD  
 Responsable administrative



ÉMILIE DEDENON  
 Responsable du développement  
 et de la communication



BÉNÉDICTE MENISSIER  
 Responsable du fonds documentaire



AUDREY BRANTONNE  
 Architecte-conseillère  
 chargée de la prospective



LUC BONACCINI  
 Architecte-conseiller  
 chargé du Patrimoine



MATTHIEU HUSSON  
 Paysagiste-conseiller



DIANE GRENEY  
 Chargée de mission  
 transition écologique



CAMILLE LAMELLIERE  
 Architecte-conseillère  
 jusque août 2024



YASMINE ABAHOUS  
 Assistante de communication  
 apprentissage de sept. 2023 à juin 2024



RÉGIS JANOVEC  
 Architecte-conseiller  
 Nord Meurthe-et-Moselle



VIRGINIE WATIER  
 Architecte-conseillère  
 Nord Meurthe-et-Moselle



CATHERINE RUTH  
 Architecte-conseillère  
 Directrice du pôle conseil territoires  
 Sud Meurthe-et-Moselle



RÉGIS WOJCIECHOWSKI  
 Architecte-conseiller  
 Sud Meurthe-et-Moselle

## PARTENARIATS

Le CAUE de Meurthe-et-Moselle participe d'un écosystème riche et complexe. Le périmètre des compétences concernées par le « cadre de vie » sont nombreuses dans un département.

### **Le Conseil départemental**

Notre convention triennale de partenariat, renouvelée pour la période 2023-2025, intègre de nouvelles sollicitations de la collectivité concernant notamment, notre savoir-faire en animation de démarches participatives.

Ainsi, au printemps 2023, nous avons accompagné un groupe de travail multi-acteurs composé d'habitants du territoire, de riverains, de représentants d'associations, d'universités ou d'organismes partenaires.

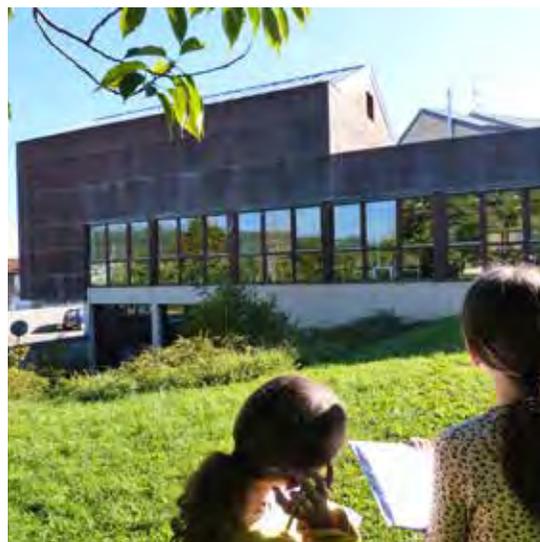
Au cours de cinq ateliers de travail, des orientations générales d'aménagement pour le site de l'arboretum-pisciculture de Bellefontaine (Champigneulle) ont été élaborées et présentées au Conseil départemental qui souhaite réouvrir le site au public à l'horizon 2025.

Ces orientations coconstruites ont été reprises

dans leur intégralité par la collectivité. Un film de 15 mn retrace cette aventure collective et les propositions issues de cette concertation (cf. caue54/rubrique ACTIONS).

Fin 2023, le Conseil départemental a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé « *Paysages énergétiques* ». Deux territoires de Meurthe-et-Moselle vont pouvoir ainsi bénéficier d'un accompagnement du CAUE, de Lorraine Energies Renouvelables et de la Cité des Paysages courant 2024, afin d'engager un dialogue citoyen sur la thématique des énergies renouvelables qui puisse prendre en compte la biodiversité et le paysage.

L'exposition ARCHIRAMA créée en 2021, à la demande du Département, a poursuivi son itinérance, enrichie d'ateliers dédiés aux scolaires. En 2023, elle a été accueillie à la mairie de Baccarat, à la MJC de Saint-Nicolas-de-Port dans le cadre du colloque « *Les brasseries au temps de l'Art Déco* » ainsi qu'à l'Espace 89 de Frouard (ludothèque-médiathèque).



### **Le CAUE, acteur de la recherche scientifique**

Le CAUE a engagé un travail partenarial avec l'Université Gustave Eiffel dans le cadre de l'Ecole doctorale « *Ville, Transports et Territoires* » et l'Observatoire de la condition suburbaine, pour soutenir le projet de thèse en Architecture d'Audrey Brantonne, chargée de la prospective au CAUE. Son travail de recherche s'intitule : « *Revitaliser les bourgs ruraux. La part des formes territoriales, urbaines et architecturales* ».

Plusieurs communications scientifiques ont été faites en 2023 à l'occasion de journées d'études et de colloques qui nous ont offert une belle visibilité au niveau national.

### **Un programme d'actions coconstruit**

De nombreux autres partenaires sont liés aux modalités d'actions du CAUE et notamment dans l'élaboration de notre programme annuel de sensibilisation intitulé « *Des possibles à la carte* » (p. 28 à 35).

A titre d'exemple, le CAUE et la Multipole Nancy Sud Lorraine ont conduit des actions communes

sur la thématique du Zéro Artificialisation Net. Un programme complet sur la thématique de la végétalisation des cimetières a été co-construit avec Citoyens et Territoires Grand Est qui s'est concrétisé sur le premier semestre 2024.

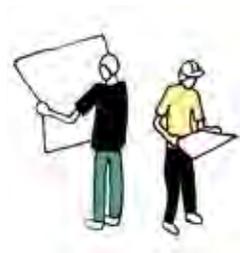
Nous avons co-produit le film-documentaire « *DES CHAISES EN ROND* » avec Envirobat Grand Est-ARCAD LQE (avant-première officielle en février 2024 au cinéma Caméo Nancy).

Un voyage d'étude d'une journée dans les Vosges a été organisé en lien avec la Communauté de communes Moselle et Madon sur le thème des aménagements liés à l'eau.

### **Mandats électifs**

Le CAUE est présent au Conseil d'Administration du CPIE de Nancy-Champenoux. Nous sommes également engagés en tant que membre fondateur auprès de l'association La Première Rue qui travaille à la valorisation de la Cité radieuse de Briey et présents dans la gouvernance de la Maison de l'Architecture de Lorraine.

# 2023, UNE ANNÉE AVEC LE CAUE



■ architecture   
 ■ urbanisme   
 ■ environnement   
 ■ transversal

## JANVIER

- 12** **REVITALISATION CENTRE-BOURG**  
Intervention dans le cadre d'une table-ronde dédiée à l'initiation à la recherche, ENSA Paris-Est
- 19** **ARCHIRAMA**  
Itinérance de l'exposition à Baccarat jusqu'au 16 mars

## FÉVRIER

- 02** **ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST**  
Ateliers de travail sur le déploiement du plaidoyer, à l'ENSA Nancy

## MARS

- 02** **2054, VOYAGE EN TRANSITION**  
Installation de l'exposition à la Maison de l'Habitat du Grand Nancy jusqu'au 02 mai
- 10** **BONS PLAN[T]S**  
Atelier taille arbustive à Mattexey
- 14** **MA COMMUNE À LA CARTE**  
Atelier dans le cadre d'une formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)

## AVRIL

- 22** **RANDONNÉE PAYSAGE**  
à Bulligny, organisée par l'association Au Jardin d'la Zabelle

## MAI

- 22** **CONCERTATION BELLEFONTAINE**  
Atelier #4 : élaboration de scénarii d'aménagement, visite de l'arboretum d'Amance
- 29** **1, 2, 3... CONCERTEZ !**  
Séance de co-développement en visio pour le réseau Démarches participatives Grand Est

## JUIN

- 02** **VISITE SUR PLACE[S]**
- 03** Communes de Pannes et Fraignes-en-Sainctois
- 07** **1, 2, 3... CONCERTEZ !**
- 09** Session de formation à la facilitation avec Flow-Ing
- 10** **TOIT TOIT MON TOIT**  
Journée grand public organisée par l'association Si toit lien, Vandoeuvre-lès-Nancy
- 10** **QUALITÉ DE VIE ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE**  
Visite de Laneuvelotte
- 22** **VOYAGE D'ÉTUDE**  
Au fil de l'eau, conjuguer attractivité et biodiversité, dans les Vosges

## JUILLET

- 01** **CONFÉRENCE**  
« Cultiver la pluie » dans le cadre des Rencontres de l'Ecologie humaine organisée par l'association Au Jardin d'la Zabelle
- 05** **UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CAUE**
- 07** Accueillie à l'ENSA de Strasbourg et organisée par le CAUE d'Alsace
- 21** **CONFÉRENCE**  
« Cultiver la pluie » dans le cadre de l'université d'été du CVRH de Nancy - Ministère de la Transition Ecologique

## AOÛT

- 27** **CONFÉRENCE**  
« Cultiver la pluie » à Grand-Failly



**SEPTEMBRE**

- 15 LES ENFANTS DU PATRIMOINE**  
Journée d'animation dédiée aux scolaires en marge de l'itinérance d'Archirama jusqu'au 04 octobre à Frouard
- 06 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
AG précédée d'ateliers Fresques du Climat conduites par l'association Les Schifters
- 16 LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**  
Visites et ateliers à Frouard, Vaudémont et Flirey
- 22 FORMATION INSET**  
Intervention de deux jours sur la lecture de plan dans le cadre du cycle instructeur Autorisation du Droit des Sols (ADS)
- 29 QUALITÉ DE VIE ET SOBRIÉTÉ FONCIÈRE**  
Visite de Bruley



**OCTOBRE**

- 03 INTERVENTION**  
Retour d'expériences sur les démarches participatives et diagnostics partagés à des étudiants de M1 à l'ENSA Nancy
- 04 WEBINAIRE COUR D'ÉCOLE**  
Intervention à la demande du réseau Canopé Grand Est
- 09 TABLE-RONDE ET VISITE**  
Intervention à la demande de l'association Clairieu Eco-défi
- 11 FORMAT [PRO]**  
Journée consacrée à la pierre sèche organisée à Nancy et Dieulouard
- 12 FORMATION INSET**  
Intervention d'une journée sur la qualité urbaine et paysagère des projets dans le cadre du cycle instructeur ADS
- 18 PROJET VILLA MÉDICIS**  
Deux interventions auprès d'une classe de 1<sup>ère</sup> pro Métiers de l'électricité dans le cadre d'un appel à projet de la région GE



**NOVEMBRE**

- 22 FÊTE DE L'ÉNERGIE & DU CLIMAT**  
A l'Hôtel de ville de Nancy, tenue d'un stand sur le thème de nos paysages en 2054
- 23 VISITES**  
**24** Visites du quartier de Brichambeau dans le cadre de la semaine Transition Ecologique des étudiants de l'ENSA Nancy
- 24 WORKSHOP**  
**26** Intervention dans le cadre de la semaine intensive des étudiants de l'ENSA Nancy



- 03 BONS PLAN[T]S**  
Atelier taille arbustive à Voinémont
- 21 TROPHÉES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS**  
Remise des prix dans les salons de l'Hôtel de ville de Nancy, organisée par l'ALEC Nancy Grands Territoires
- 28 MA COMMUNE À LA CARTE**  
Formation à l'animation de l'outil, en visio, pour les CAUE de Drôme et d'Ardèche

**DÉCEMBRE**

- 12 INTERVENTION**  
«La Culture comme levier d'aménagement», journée organisée par le Ministère de la Culture à Paris



# LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ET GLOBALE DES COPROPRIÉTÉS

*« Nous avons beaucoup  
apprécié l'accompagnement  
du CAUE dans les différentes  
étapes du projet [...]  
Le chemin est parfaitement  
balisé et nous apporte  
la sécurité d'être écouté  
et compris. »*

Martine Chipponi, présidente du Conseil syndical  
de la copropriété des Chenevières à Malzéville

## UN GISEMENT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Comme tous les autres bâtiments, les immeubles collectifs soumis au régime de la copropriété représentent un gisement d'économie d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre. Pour y parvenir, il s'agit généralement d'entreprendre des travaux conséquents et souvent coûteux. Ceux-ci sont généralement plus efficaces et performants, lorsqu'ils sont collectifs, impactant les parties communes, mais aussi parfois certaines parties privatives comme les fenêtres. S'ils sont plus ou moins compliqués techniquement, en fonction des caractéristiques architecturales du bâtiment, ils sont toujours difficiles à faire voter par l'assemblée des copropriétaires.

Le conseil syndical de la copropriété peut avoir l'initiative d'un projet de réhabilitation, mais ne sait généralement pas comment y arriver et encore moins par où commencer. Leur syndic ne leur est généralement pas d'une aide suffisante, tant la démarche de projet architectural est complexe.

Une copropriété est une maîtrise d'ouvrage privée et à ce titre n'a pas à se conformer au code de la commande publique. Pourtant, elle fonctionne un peu comme une collectivité, avec des règles de transparence et de mise en concurrence. **Le CAUE s'est donc inspiré des marchés publics pour développer une méthodologie, pas à pas, adaptée aux projets de réhabilitation globale des copropriétés.**

# DE LA MÉTHODOLOGIE AVANT TOUTE CHOSE

## LA COPROPRIÉTÉ : UNE MAÎTRISE D'OUVRAGE PAS COMME LES AUTRES

Un immeuble en copropriété a la particularité d'appartenir à plusieurs propriétaires. Les décisions concernant les parties communes de cette copropriété relèvent en général de résolutions votées en assemblée générale de copropriétaires, selon les dispositions régies par la loi. La maîtrise d'ouvrage d'une copropriété est donc multiple et ne prend ses décisions qu'à des moments particuliers (assemblées générales ordinaires et parfois extraordinaires). Le projet doit donc être découpé en phases qui devront être validées, l'une après l'autre, par l'organe délibératif de l'assemblée générale. Cette dernière pouvant signer l'arrêt immédiat du projet, on comprend que la bonne préparation

des documents à présenter aux copropriétaires et la qualité de la rédaction de la résolution à voter en AG sont primordiales.

Outre l'absence de certains copropriétaires en assemblée générale, une des difficultés à faire voter des travaux ambitieux dans une copropriété s'explique par le fait que chaque propriétaire n'y est pas nécessairement disposé à un moment donné. Pour certains par exemple, cela peut être compliqué financièrement, d'autres ont des préoccupations qui ne leur permettent pas de s'impliquer pour comprendre les objectifs du projet, et d'autres encore ne sont pas d'accord avec l'intérêt d'investir autant, surtout si, âgés, ils ne verront guère le retour sur investissement.

## LES ÉTAPES D'UNE RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ET GLOBALE

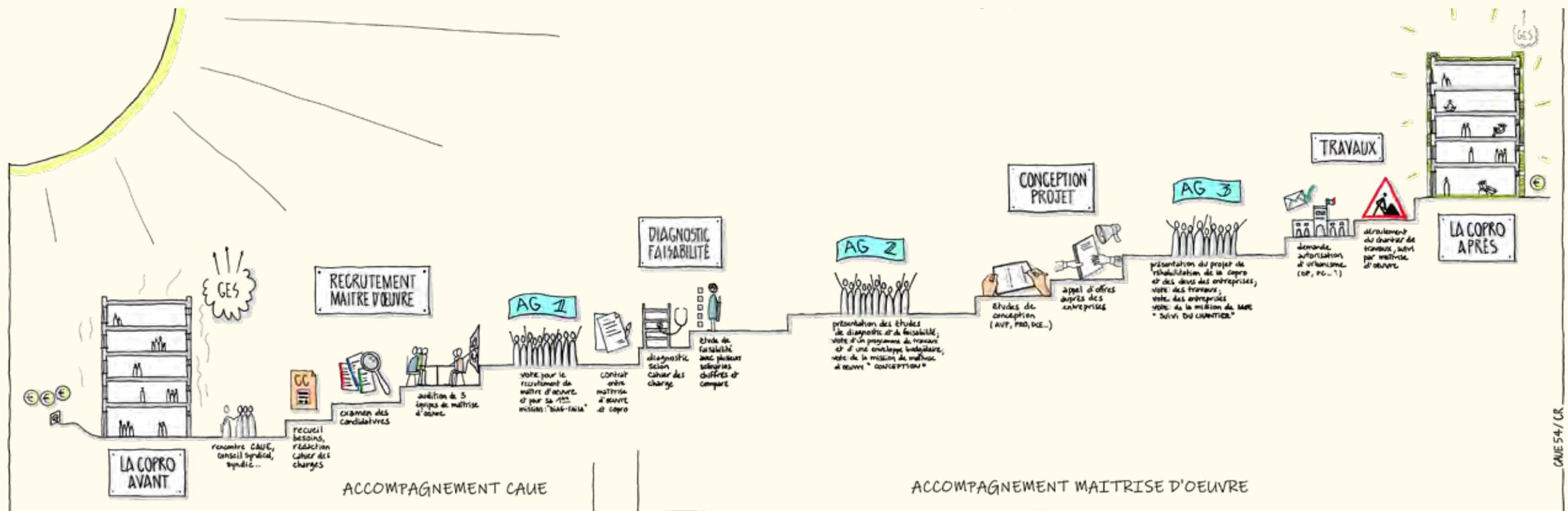
Le CAUE de Meurthe-et-Moselle a développé une méthodologie de projet adaptée aux rythmes décisionnels des copropriétés et respectant l'obligation de mise en concurrence des prestataires.

### Définition des besoins et rédaction d'un cahier des charges de recrutement de maîtrise d'œuvre

Il s'agit tout d'abord de prendre connaissance des éléments que souhaitent améliorer les habitants de l'immeuble. Ce travail constituant le recueil des besoins peut se faire avec le conseil syndical ou de manière participative avec tous les copropriétaires. Il aboutit à un « programme »,

définissant les objectifs de projet et listant tous les points que la maîtrise d'œuvre devra traiter.

Celui-ci entre dans la composition du cahier des charges de recrutement de maîtrise d'œuvre qui définit, en plus, les missions et compétences souhaitées, ainsi qu'un premier calendrier prévisionnel. Le cahier des charges définit également le règlement de consultation, à savoir la composition du dossier de candidature, la manière dont les candidats seront sélectionnés et la date limite de réception des candidatures.



## Consultation de la maîtrise d'oeuvre

Sur la base du cahier des charges, des équipes de maîtrise d'oeuvre sont invitées à se porter candidates. Une fois leurs dossiers de candidatures réceptionnés, une commission se réunit pour les examiner et retenir trois ou quatre équipes à auditionner. Cette commission est généralement composée du conseil syndical, mais elle peut aussi s'ouvrir à d'autres copropriétaires ou personnes ressource. Elle est accompagnée par le syndic et le CAUE, voire par l'ALEC.

Lorsque les honoraires sont conséquents, il est conseillé de procéder à une audition des candidats présélectionnés. Limités au nombre de trois (exceptionnellement quatre), les candidats doivent se présenter, expliquer la façon dont ils procéderont pour atteindre les objectifs de la copropriété et faire une offre d'honoraires.

A noter :

- A ce stade, les candidats n'ont pas encore travaillé sur l'immeuble dont il est question, et il ne faut pas s'attendre à avoir déjà des réponses architecturales concernant le projet.
- Par ailleurs, il convient de relativiser le critère « prix de l'offre », des honoraires bas pouvant générer des travaux coûteux et inversement.

A l'issue de ces auditions, les candidats sont classés par ordre de préférence en vue du vote en assemblée générale.

## Assemblée générale n°1

L'intention de réfléchir à un projet de rénovation est ensuite présentée aux copropriétaires, lors de l'assemblée générale. La présence du CAUE est souvent très utile, pour expliquer de manière pédagogique, l'intérêt de se lancer dans une telle démarche et répondre aux questions et objections, souvent nombreuses des copropriétaires. Si l'idée est de présenter le projet, de la conception à la réalisation des travaux, cette première assemblée générale ne devra en revanche voter que pour le recrutement d'une équipe de maîtrise d'oeuvre, dont seule la phase diagnostic-faisabilité lui sera confiée dans un premier temps.

A noter : la rédaction des résolutions, c'est-à-dire des propositions pour lesquelles les copropriétaires devront voter par oui ou par non, est très importante. Une résolution confuse peut faire rejeter un projet qui aurait pu être accepté.

## Relais à la maîtrise d'oeuvre

Si l'assemblée générale vote le recours à la maîtrise d'oeuvre, cette dernière va pouvoir débiter ses études, avec une première phase « diagnostic - faisabilité ». Cette première mission est déterminante, car elle va permettre d'expliquer comment (dys)fonctionne le bâtiment, comment il est possible de l'améliorer, de manière plus ou moins poussée, et à quel coût.

Elle doit également permettre d'installer la confiance entre les copropriétaires et les professionnels, sans quoi les futurs votes en assemblées générales seront compromis.

## COPROPRIÉTÉ DU PARC DE LIBREMONT BÂTIMENT B, UNE AMBITION PRIMÉE

Cette impressionnante copropriété de sept étages surplombant le nord de Nancy a entrepris une rénovation globale ambitieuse. Après diagnostic, le programme de travaux s'est concentré sur une enveloppe plus performante et un système de ventilation plus adapté qui a permis un gain énergétique (énergie primaire) de 58 %.

*Le CAUE nous a apporté un accompagnement public, gratuit et indépendant, qui nous a permis de formaliser nos attentes, ainsi que la procédure de consultation [...] quant au choix du BE ou Architecte pour le lancement de l'étude de faisabilité. Point de départ de tout projet. »*

**Gino RICCETTI, président du Conseil syndical de la copropriété du parc de Libremont**



Copropriété du parc de Libremont- bâtiment B à Malzéville - maîtrise d'oeuvre : A.COM'ARCHITECTES



Photo avant travaux



Le Grand Prix des Trophées de la rénovation énergétique des copropriétés organisé par l'ALEC Nancy Grand Territoires est décerné à Libremont.

## CONSEILLER, FORMER, SENSIBILISER



En 2019, le Conseil d'administration et l'équipe de professionnels du CAUE ont proposé à l'Assemblée générale une stratégie d'action pour la décennie 2020-2030.

Plus que jamais, le conseil aux communes et aux particuliers et les actions de formation et de sensibilisation, ont pour objectif, d'accompagner les mutations nécessaires de nos modes de vie et de proposer des orientations soutenables en matière de réhabilitation et d'aménagement.



#### POSTURE

- ANTICIPER** accompagner les territoires dans une perspective soutenable.
- ÉLARGIR** décaler les regards et les problématiques.
- AGIR ENSEMBLE** construire une culture de projet partagée.

#### AXES STRATÉGIQUES

- RÉVÉLER ET VALORISER LES POTENTIALITÉS DES TERRITOIRES :**  
Le CAUE comme révélateur des potentialités, participant à faire émerger une stratégie territoriale globale.
- INSTITUER LA SOBRIÉTÉ ET LA DURABILITÉ DANS LES PROJETS ARCHITECTURAUX ET D'AMÉNAGEMENT**  
Le CAUE comme accompagnateur des territoires vers une transition environnementale à travers de nouveaux rapports à l'environnement et des démarches de projets sobres, pragmatiques et durables.
- PROMOUVOIR LE CADRE DE VIE COMME ESPACE SOCIAL**  
Le CAUE comme facilitateur des conditions du dialogue nécessaire à l'appropriation de leur environnement par les usagers.
- PLACER L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION AU CŒUR DES PROJETS**  
Le CAUE comme incubateur de nouvelles démarches de projet : expérimenter, capitaliser et diffuser.

#### ORGANISATION

- CONSEIL AUX TERRITOIRES**  
Accompagnement des collectivités et des particuliers.
- SENSIBILISATION**  
Mon village en 2054 : connaissance, débat, prospective.

#### PROGRAMME D' ACTIONS À 3 ANS

- PUBLICS**  
Élus et techniciens de collectivités, particuliers, professionnels, étudiants, scolaires.
- OUTILS**  
Voyage d'étude, journée d'étude, visite de chantier, visite d'espaces publics, formation, atelier, conférence...
- THÉMATIQUES**  
Revitalisation des bourgs, démarches participatives, pierre sèche, devenir des églises...

# CONSEILLER LES PARTICULIERS

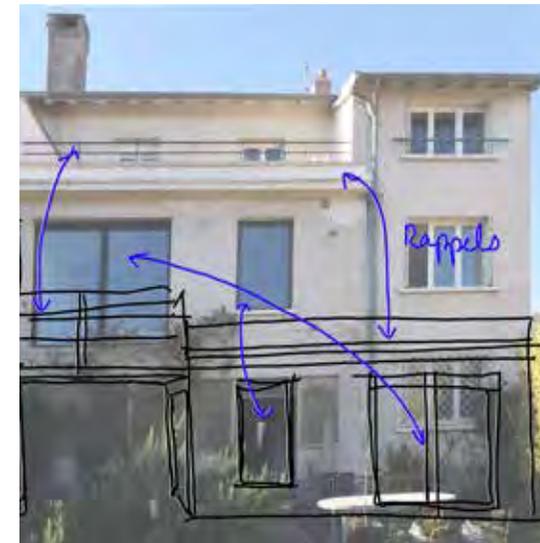
298 particuliers ont fait appel au CAUE sur l'année 2023.

Ils sont le plus souvent propriétaires de logements ou de locaux d'activité et nous sollicitent sur des problématiques architecturales en grande majorité (86 %) : réhabilitation, rénovation énergétique, construction, auto-construction, extension, surélévation, bâtiment agricole, création d'un gîte rural...

Nous intervenons également en conseil sur du patrimoine privé (chapelle, mur de pierres sèches, techniques anciennes de rénovation du bâti...) ou encore sur des projets de végétalisation (aménagement d'un usoir, jardin sur rue, confort d'été...), etc.

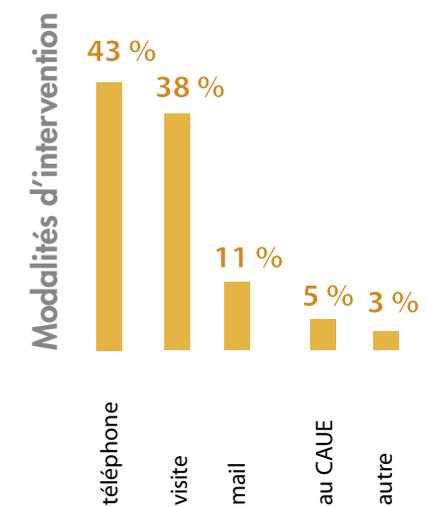
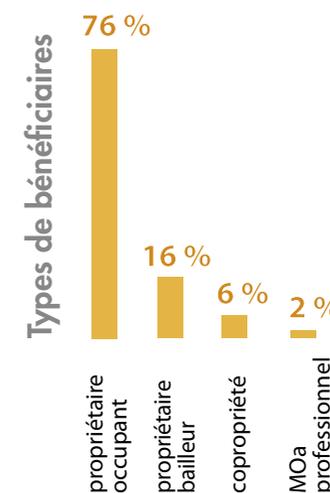
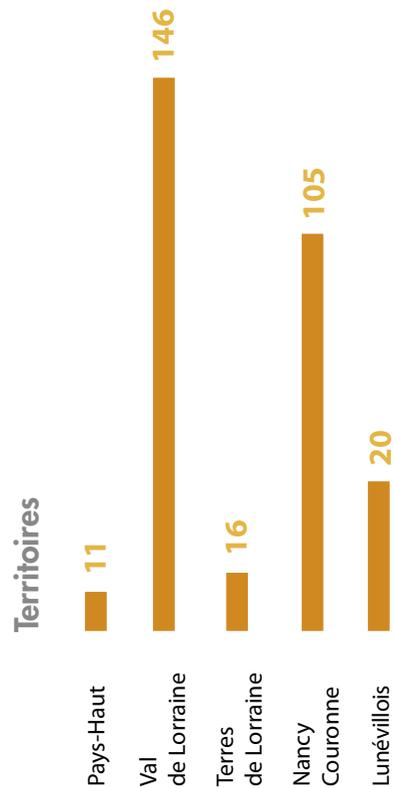
Le rôle du conseiller repose avant tout sur une écoute attentive des besoins et contraintes qui permettront d'orienter le particulier vers un projet qui prenne en compte : les orientations, la topographie, les vents dominants, la conservation des arbres, les matériaux biosourcés, mais aussi les usages, le budget, la lumière et la ventilation naturelles, le respect du voisinage, des documents d'urbanisme, etc.

**L'architecte ou le paysagiste conseiller aide à se poser les bonnes questions pour assurer une conception adaptée des projets et transformer les contraintes en atouts.**



« [Le CAUE] fournit aux personnes qui désirent construire, ou rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. »

Extrait- art. 7, loi de 1977 sur l'Architecture



# CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Véritable aide à la décision, le CAUE accompagne les collectivités sur l'aménagement des espaces publics, sur toutes réhabilitations, constructions ou extensions de bâtiments, sur la mise aux normes ou la prise en compte des enjeux énergétiques et environnementaux des équipements publics, sur la valorisation du patrimoine ou encore sur les projets, documents et autorisations d'urbanisme.

En 2023, nous avons assisté à une hausse très importante de sollicitations avec **466 opérations** (contre 380 en 2022) pour lesquelles l'expertise du CAUE a été convoquée, **dont 292 nouvelles demandes** (226 en 2022).

Si l'essentiel de l'accompagnement proposé

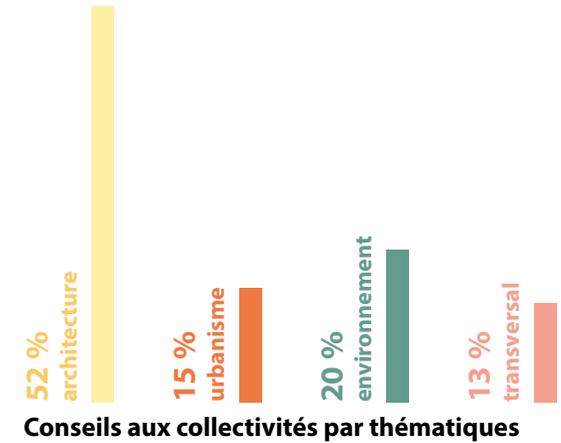
prend la forme d'une **aide à la décision dans l'exercice de la responsabilité de maître d'ouvrage** (définition des besoins et de leur priorisation), le CAUE agit aussi dans l'animation de diagnostics partagés avec les habitants et usagers, conseille en matière de budget et de calendriers prévisionnels et assiste la collectivité dans les procédures complexes de recrutement : architecte, paysagiste-concepteur, BET, AMO, géomètre, artiste...

2023 a vu une très nette hausse des demandes portant sur des équipements publics (administratif, culturel, culturel, polyvalent, sportif, scolaire...) portée notamment par la dynamique de restructuration des cours d'école.

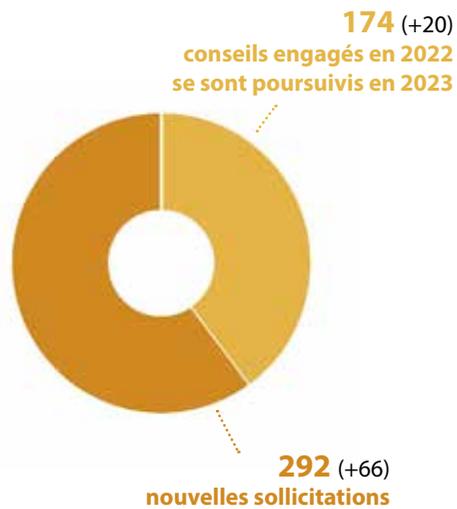
Les demandes sur les projets d'espaces publics sont stables depuis quatre ans avec une vingtaine de projets accompagnés ou en cours d'accompagnement.

Enfin, les thématiques habitat-logement et logement senior sont également très présentes dans nos conseils, tout comme l'isolation thermique, à la faveur de la hausse des prix de l'énergie.

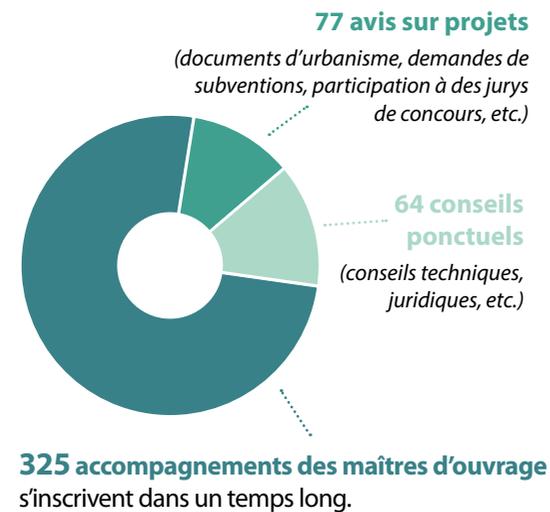
Accompagner les maîtres d'ouvrage, c'est aussi inspirer et nourrir la réflexion en proposant des visites d'opérations de qualité, des journées d'étude, des formations... à destination des élus et techniciens de collectivité mais aussi des professionnels (voir page suivante).



## Au total, 466 actions suivies



## Natures des accompagnements réalisés :



Carte d'analyse d'espace



Animation d'une réflexion globale sur le patrimoine bâti et les espaces publics communaux

# SENSIBILISER LES COLLECTIVITÉS ET LES PROFESSIONNELS

## CHANTIERS OUVERTS AU PUBLIC

### UNE RÉHABILITATION SOUS HAUTE PRESSION

CITÉ DES PAYSAGES, SION

28 septembre 2023, **25 participants**

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental 54

Suivant le schéma directeur d'aménagement du site, le projet porte sur la restructuration des bâtiments de l'ancien couvent et de la ferme.

*Maîtres d'œuvre : Christophe Aubertin et Agnès Hausemann, architecte DPLG et urbaniste qualifiée OPQU, associés Collectif Studio Lada.*

## RDV SUR PLACE[S]

### MON VILLAGE EST MON JARDIN

VISITE DE PANNES

02 juin 2023, **45 participants**

Sous l'impulsion de son maire, la commune a engagé depuis plusieurs années diverses actions permettant une forte présence du végétal, en privilégiant les espèces fruitières, la préservation de la biodiversité et la désimperméabilisation des sols.

Les participants ont pu découvrir de nombreuses réalisations, pour certaines, réalisées en régie.

■ architecture   ■ urbanisme   ■ environnement   ■ transversal



Visite du chantier de la Cité des Paysages, à Sion



Visite de la commune de Pannes

## COURS D'ÉCOLE VEGETALISÉES

22 septembre 2023, **100 participants**

ÉCOLE LOUIS GUINGOT (54)

*Maîtrise d'ouvrage : ville de Custines*

*Maîtrise d'oeuvre : Adrien Biewers, paysagiste-concepteur, CALE Paysage*

ÉCOLE JULES FERRY (54)

*Maîtrise d'ouvrage : ville de Dieulouard*

*Maîtrise d'oeuvre : Adrien Biewers, paysagiste-concepteur, CALE Paysage*

ÉCOLE PAUL VERLAINE (57)

*Maîtrise d'ouvrage : ville du Ban-Saint-Martin*

*Maîtrise d'oeuvre : Anne-Cécile Jacquot, paysagiste-conceptrice, agence OMNIBUS*

Ces trois projets ont été sélectionnés pour leur qualité et l'exemplarité des démarches de concertation qui ont été menées avec les usagers de la cour.

Action organisée en partenariat avec le CAUE de la Moselle et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



Cour de l'école Paul Verlaine, Ban-Saint-Martin

## 1, 2, 3... CONCERTEZ !

FORMATION À LA FACILITATION  
DU TRAVAIL COLLABORATIF

1 session de 3 jours, **9 stagiaires**  
Du 15 et 17 mars 2023

FORMATION À LA CONDUITE  
DE CONCERTATION TERRITORIALE

1 session de 3 jours, **10 stagiaires**  
Du 07 au 09 juin 2023

La facilitation est une approche agile qui permet d'aider un groupe de personnes à échanger de manière plus efficace et de construire ensemble en utilisant les savoirs de chacun. Conduire ce processus demande surtout une posture spécifique -la posture facilitatrice- qui s'apprend.

Nous avons ouvert une nouvelle formation complémentaire dédiée davantage au design d'ateliers participatifs.

UN RÉSEAU PROFESSIONNEL  
DÉDIÉ AUX DÉMARCHES PARTICIPATIVES

Parmis les 85 stagiaires formés depuis 2018, des professionnels du cadre de vie, sous l'impulsion du CAUE, ont travaillé à la création d'un réseau dont le but principal est de partager leurs expériences entre membres.

**Deux séances de co-développement** en visio ont été organisées en 2023 les 14 avril et 29 septembre.

**Une soirée conviviale pecha kucha**, le 16 mars.

**Une rencontre avec la SCIC Kèpos** et visite de l'éco-lieu Le Couarail, à Vandoeuvre-lès-Nancy, le 08 juin.

*Nos formations sont dispensées par Yorck Von Korff, formateur (Flow-ing).*



Rencontre du réseau démarches participatives avec la SCIC Kèpos

## FORMAT [PRO]

### LA PIERRE SÈCHE, UNE TECHNIQUE ANCESTRALE, UN MARCHÉ EN DEVENIR

11 octobre 2023, **20 participants**

FORMAT [PRO], un nouveau RDV proposé aux professionnels pour approfondir leurs connaissances et échanger avec des experts sur un sujet d'actualité qui croise les préoccupations de la maîtrise d'ouvrage publique.

Cette deuxième édition a permis de faire découvrir l'intérêt de la pierre sèche et la manière de l'intégrer dans les aménagements.

**20 participants.**

*En partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine et la FFPPS (Fédération Française de la Pierre Sèche).*

## VOYAGE D'ÉTUDE

### AU FIL DE L'EAU, CONJUGUER ATTRACTIVITÉ ET BIODIVERSITÉ

20 juin 2023, **38 participants**

Voyage organisé dans le cadre de notre accompagnement de la Communauté de Communes de Moselle et Madon et de plusieurs de ses communes, dans leur réflexion pour l'aménagement de plans d'eau.

La journée dans les Vosges a permis d'aller à la rencontre de sites qui ont su conjuguer attractivité et biodiversité, en compagnie des acteurs qui ont porté les projets retenus : aménagements du lac de Bouzey, étang de la Comtesse, Woodies de Xertigny.

*En partenariat avec la Communauté de Communes Moselle et Madon et le CAUE des Vosges.*



Visite du site-pilote dédié à la pierre sèche, à Dieulouard



Voyage d'étude dans les Vosges

## SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

### ARCHIRAMA, HISTOIRES D'ARCHITECTURES EN MEURTHE-ET-MOSELLE

#### EXPOSITION

- du 19 janvier au 16 mars 2023 à l'Hôtel de ville de Baccarat, conférence grand public, **32 participants.**

- du 29 mars au 06 avril 2023 à la MJC de Saint-Nicolas-de-Port, dans le cadre du colloque « Les brasseries au temps de l'Art Déco ». **92 participants.**

- du 1<sup>er</sup> septembre au 04 octobre 2023, à l'Espace 89 (ludo-médiathèque) de Frouard

#### ATELIERS SCOLAIRES

7 matinées d'ateliers dédiés aux scolaires ont été organisés durant les itinérances, à Baccarat et Frouard, pour un total de **154 élèves.**

*Exposition conçue en partenariat avec le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine) de l'ENSAN.*



Dessin d'architecture, à Frouard

## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

### MON PAYSAGE EN BOÎTE

#### VAUDÉMONT

A l'invitation de la Cité des Paysages, participation à la journée « Comté de Vaudémont, histoires et légendes » avec une animation pour enfants « Mon paysage en boîte ». **20 participants.**

### ARCHIRAMA

#### FROUARD

Vernissage et visite guidée de l'exposition, atelier de dessin d'architecture. **40 participants.**

### APPLICATION NUMÉRIQUE ARCHISTOIRE

#### SUR LA LIGNE DE FRONT, À FLIREY

Visite du village de Flirey en compagnie d'un guide-conférencier et grâce à l'application Archistoire, plongée immersive dans les tranchées de Bois-le-Prêtre, découverte de la nécropole d'hommage du Léomont ou encore la guerre des mines au Col de la Chapelotte. **24 participants.**



Animation « Mon paysage en boîte » à Vaudémont

**Le CAUE édite de nombreux documents destinés à l'ensemble des acteurs du cadre de vie.**

### CHAÎNE YOUTUBE

**Un cycle de trois webinaires** sur la place de la maîtrise d'usage dans les projets d'aménagement.

**Des conférences** sur la revitalisation des bourgs ruraux et le devenir des églises (cf. site internet dédié : [www.ledevenirdeseglises.fr](http://www.ledevenirdeseglises.fr)), l'infiltration des eaux pluviales, etc.

### **Des films-documentaires**

- *La restructuration participative du stade Léo Lagrange de Maxéville* (2019)
- *Dessine-moi un bourg* (2020)
- *[Pour] faire cour*, teaser (2022)
- *Des chaises en rond*, teaser (2024)

### APPLICATION ARCHISTOIRE

Application mobile gratuite de visites culturelles et patrimoniales éditée par le réseau national des CAUE.

*Sur la ligne de front* (2022)

### SITE INTERNET : CAUE54.FR

#### **Des fiches actions pour nourrir la réflexion**

- Mon cimetière au naturel
- L'élu et le réchauffement climatique
- 2054, voyage en transition
- Les ateliers « Ma commune à la carte »
- Diagnostic des cités ouvrières du bassin de Briey
- Vers un projet de logements seniors
- Etc.

#### **Des publications en ligne**

Téléchargeables sur notre site internet, elles peuvent être adressées par voie postale à nos adhérents.

##### **Livrets**

- Micro-architecture[s] : 3 livrets de restitution du concours d'idées, éditions 2019, 2020 et 2021
- *Archi-confi, témoignage photographique du confinement*
- *Paysage, urbanisme, patrimoine, regarder [autrement] son territoire*

##### **Itinéraires d'architecture**

- *La Première Reconstruction dans le Lunévillois, de Vezouze en Piémont*
- *La Première Reconstruction dans le Lunévillois, de Lunéville à Baccarat*
- *La rue Félix Faure, de l'Art Nouveau à l'Art Déco*

##### **Carnets de voyage**

- Transition en actions à Beckerich (L)
- Ruralités nouvelles en Haute-Saône
- Au fil de l'eau, conjuguer attractivité et biodiversité (Vosges)

##### **Expositions**

- *Archirama, Histoires d'Architectures en Meurthe-et-Moselle* (2021)
- *2054, voyage en transition* (2021)
- *Le devenir des églises, le diagnostic d'un territoire* (2018)

Nous consulter pour les modalités d'itinérance.

##### **Fiches techniques**

- *Trois façons d'aménager l'usoir*, Deneuvre et Montreux
- *La réhabilitation thermique de logements : pavillons à Clairlieu, immeubles Art Déco à Nancy, maisons de ville des années 1950 à Nancy et maison de cité ouvrière à Neuves-Maisons*
- *Portraits de Paysages* (9 volumes) : ces dépliants offrent une lecture des paysages du département par communautés de communes.

##### **Guides**

- *L'élu et son église*, guide-fiches pratiques
- *Les Cités de Buttes à Villerupt, guide pratique de rénovation et extension des logements*
- *Guide pratique pour les travaux, pavillons du quartier de Brichambeau*
- *Guide pratique pour une gestion optimisée et durable des espaces verts communaux*
- *J'éco-rénove ma maison de village*

**CAUE de Meurthe-et-Moselle**

**Directeur de publication** : Florian PISKOSZ ROYER

**Rédaction** : Emilie DEDENON, Barbara THIRION, Florian PISKOSZ ROYER, Marie-Christine RICHARD

**Conception graphique** : Audrey BRANTONNE et Emilie DEDENON

**Photographies et illustrations** : Yasmine ABAHOUS, Luc BONACCINI, Audrey BRANTONNE, Emilie DEDENON, Diane GRENEY, Matthieu HUSSON, Régis JANOVEC, Camille LAMELLIÈRE, Bénédicte MENISSIER, Catherine RUTH, Virginie WATIER, Régis WOJCIECHOWSKI, Jean-Claude THIRION (p. 33)

1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> de couverture et p. 21 : A.COM ARCHITECTES

**Impression** : imprimerie Régnière

**Août 2023**